



SNUipp 23

Le Préau

[ouvert à tous]



Trimestriel 1er supplément au n° 57 Janvier 2007 Prix : 0,76€

SNUipp 23
542-MAISON DES
ASSOCIATIONS
23000 - GUERET
Tél : 05 55 41 04 81



DISPENSE DE TIMBRAGE GUERET CTC

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

DÉPOSÉ LE 12/01/07

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 23. Conformément à la loi du 6/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 23, 542, Maison des Associations et des Syndicats, 23000 - Guéret.

fax : 05 55 41 83 94
email : snu23@snuipp.fr

Journée d'info syndicale

Jeudi 25 janvier 2007

De 9h à 17h

Dans la grande salle de la Mairie de Guéret

En présence d'Eliane Lancette

Secrétaire Générale du SNUipp National

Se retrouver

Discuter

Militer

SOMMAIRE

Journée d'info syndicale

<i>Journée d'info syndicale</i>	<i>p 1</i>
<i>Édito , R.I.S.</i>	<i>p 2</i>
<i>Modèles de lettres</i>	<i>p 3</i>
<i>Brèves</i>	<i>p 4</i>

Rédacteur en chef :
Alain FAVIÈRE

21 Chignaroche 23000 ANZÈME
Tél : 05.55.52.63.31

Directeur de la Publication :

Christophe RUBY

Commission Paritaire : 1009 S 07024

ISSN : 1246-3051

Imprimé par nos soins

Pour le maintien et le développement d'un grand Service Public et Laïc d'Éducation Nationale

Je profite de cet édit pour vous souhaiter personnellement une excellente année 2007 en espérant que ce soit aussi une bonne année syndicale. Vous êtes de plus en plus nombreux chaque année à rejoindre le SNUipp23. Mais, si les adhésions sont nécessaires pour notre indépendance financière, l'action, elle, passe par un effort militant (à la hauteur des moyens de chacun). Aussi, j'espère que dans vos bonnes résolutions vous n'avez pas oublié la ligne : « bonnes résolutions militantes ». Et le mieux pour tenir une résolution, c'est de s'y mettre dès janvier. Alors :

Je n'oublie pas de venir manifester à Paris le 20 janvier (carte scolaire, direction d'école, remplacement/ISSR, lecture, ...). Donner un peu de son temps pour la cause commune, c'est ça être militant.

Je fais ma demande d'autorisation d'absence pour participer à la journée d'information syndicale du 25 janvier à Guéret. Plus on sera nombreux, plus on réobtiendra rapidement que ces 2 demi-journées soient banalisées comme c'était le cas il y a encore quelques années. Faire respecter les droits syndicaux, c'est aussi ça être militant.

Je n'oublie pas de signer la motion du conseil des maîtres sur le retrait des menaces de sanctions envers les directeurs. Tous ensemble, on est plus forts face aux intimidations.

Je m'informe via le syndicat, j'informe le syndicat, j'informe les collègues de mon secteur... Créer un réseau de communication pour que personne ne soit isolé dans son école, c'est aussi ça être militant. Et grande nouveauté très attendue et accessible dès maintenant, le site Internet du SNUipp de la Creuse est désormais consultable sur 23.snuipp.fr C'est un nouvel outil d'information dont vous pouvez user et abuser (merci à Christophe pour tout le travail accompli sur ce dossier).

Bonne année de luttes et conquêtes syndicales !

Alain FAVIÈRE

Journée d'information syndicale... Sur le temps de travail !!!

Le décret du 28 mai 1982, relatif à la Fonction Publique, prévoit l'organisation par les syndicats de réunion d'information sur le temps de travail. Pour les instituteurs et professeurs des écoles, cela se traduit par deux demi-journées dans l'année scolaire. L'IA et les IEN sont informés de la date de la réunion.

Il n'y a pas d'autorisation à demander, mais seulement une information à communiquer à l'IEN et aux parents d'élèves (cf modèles de lettres page 3)

Cette journée n'est pas une grève ... C'est un droit reconnu par la loi. Elle est donc rémunérée normalement.

Prévenez le plus tôt possible l'IEN et les parents. Il ne s'agit pas d'une faveur mais, encore une fois, d'un droit qui ne demandera qu'à disparaître s'il n'est pas utilisé !

Venez nombreux !

Cette journée permet l'indispensable échange entre collègues pour aborder les soucis du quotidien...

Ordre du jour:

- Direction d'école
- Frais de déplacement
- Lecture, grammaire, calcul mental...
- Autoritarisme ambiant
- Carte scolaire
- Divers (l'ensemble des points que vous voudrez bien venir aborder...)

**Journée ouverte à tous,
syndiqués et non-syndiqués...**

Modèles de lettres

Lettre aux parents

Nom / Prénom le
Classe de ...

Madame, Monsieur,

Le décret du 28/05/82, relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique, prévoit une heure mensuelle d'information sur le temps de travail. Pour les instituteurs et professeurs des écoles, ce droit prend la forme de deux demi-journées par an.

Pour cette année 2006/2007, cette réunion aura lieu le jeudi 25 janvier 2007 de 9h à 17h à Guéret.

Votre enfant n'aura donc pas classe ce jour-là.

Soyez assurés que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à vos enfants le meilleur avenir.

Signature

Autorisation d'absence IEN

Nom / Prénom le
Fonction
Ecole

À

Monsieur (Madame) l'Inspecteur(trice)
de l'Education Nationale
de la circonscription de

Monsieur (Madame) l'Inspecteur(trice),

J'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par la section départementale du SNUipp23 le jeudi 25 janvier 2007 de 9h à 17h à Guéret.

Veillez recevoir Monsieur (Madame) l'Inspecteur(trice), l'assurance de toute ma considération.

Signature

Inscription

JOURNÉE D'INFORMATION SYNDICALE

JEUDI 25 JANVIER 2007

M., Mme , Mlle

↑ participera à la journée d'information syndicale

Date - Signature

A retourner d'urgence à la section:

SNUipp23

542, Maison des Associations

23000-GUÉRET



MANIF PARIS

SAMEDI 20 JANVIER 2007

MODALITÉS

6H30 : rendez-vous à la maison des associations de Bracconne à Guéret pour ceux qui veulent faire du covoiturage jusqu'à La Souterraine

7H15 : départ La Souterraine (Train SNCF)

9H59 : arrivée Paris

17H51 : départ gare Austerlitz Paris

20H56 : arrivée La Souterraine

S'inscrire de toute urgence par téléphone au SNUipp23 (05.55.41.04.81) ou à la FSU 23 (05.55.41.16.32)

Tarif : gratuit pour les syndiqués, participation de 15€ minimum pour les non-syndiqués

Souscription possible



Retrouvez dès à présent le site du *SNUipp23* en ligne sur :

<http://23.snuipp.fr>

Toutes les infos
départementales et nationales



Nous n'entrerons pas
dans l'avenir à reculons.
(même les écrevisses ont renoncé)